

L'incertitude électorale plombe le climat

RD CONGO Malgré un calme apparent, le blocage politique est profond

KINSHASA

DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE

Les apparences sont trompeuses. À première vue, le Congo connaît l'une des situations les plus favorables de son histoire : une croissance économique de 8,5 %, une monnaie stable, les salaires des agents de l'Etat régulièrement payés par voie bancaire. En outre, la sécurité est peu à peu rétablie sur l'ensemble du territoire.

Cependant, sur le plan politique, la situation apparaît dangereusement bloquée : voici plus de huit mois que les Congolais attendent la promulgation d'un gouvernement dit de « cohésion nationale », qui avait été promis à l'issue des « concertations nationales » lors desquelles des représentants du pouvoir et une partie de l'opposition et de la société civile s'étaient rencontrés du 7 septembre au 5 octobre 2013. Depuis, même s'il se montre actif et sûr de lui, le Premier ministre Matata Ponyo est, officiellement, en affaires courantes. Ce qui signifie que depuis des mois des décisions importantes sont bloquées, nul n'osant s'engager à moyen ou à long terme.

La date du scrutin présidentiel pourrait être modifiée

En réalité, l'absence de décision au niveau du gouvernement est

liée à l'incertitude portant sur le calendrier électoral et plus précisément sur les prochaines élections présidentielles. Auront-elles lieu en 2016 comme prévu ou bien la majorité osera-t-elle modifier l'article 220 de la Constitution, présenté comme « bouloigné » et qui limite à deux le nombre de mandats du chef de l'Etat sortant ?

Président de la Commission électorale indépendante (CENI), l'abbé Malu Malu a déjà présenté le calendrier des élections locales, mais sans se prononcer sur la date ou sur les modalités des présidentielles, ce qui a suscité une levée de boucliers : à l'étranger, l'Américain John Kerry a pressé les Congolais de ne pas modifier la Constitution existante, et les bailleurs (censés participer au financement du scrutin) conditionnent leur soutien à la publication d'un calendrier électoral complet. Sur le plan intérieur, la Conférence épiscopale des évêques du Congo (CENCO)

s'est élevée contre toute modification éventuelle de la Constitution et, d'un bout à l'autre du pays, la plupart des Congolais estiment qu'au nom de la démocratie, le prescrit de la Constitution existante doit être respecté. Quant au président Kabila, il se tait dans toutes les langues. « *Le meilleur des discours, c'est le silence* », nous

a-t-il déclaré lors d'une récente (et infructueuse) demande d'interview...

Adoptera-t-il un scénario à la Poutine, s'effaçant au profit d'un candidat issu de la majorité présidentielle qui aurait toute sa confiance ? Les tenants de cette hypothèse citent souvent le nom du gouverneur du Katanga Moïse Katumbi, mais ce dernier entretient toujours le doute qui plane sur ses intentions.

Des nouvelles idées circulent

Dans une récente interview, le président de l'Assemblée Aubin Minaku a lancé un autre ballon d'essai : l'idée d'associer au pouvoir l'opposition, ou au moins une partie d'entre elle, permettrait de préparer des « élections apaisées » et, qui sait, de faire accepter un retard du scrutin présidentiel, pour des raisons logistiques et financières... Une autre idée circule dans les cercles du pouvoir : créer, dès à présent, un poste de vice-président, confié à un représentant de l'opposition. Cette innovation serait soumise à un référendum constitutionnel. Là aussi, cette association de l'opposition au pouvoir permettrait de dégager un consensus et de faire passer un éventuel report, ou retard, du scrutin présidentiel... ■

COLETTE BRAECKMAN